



Syndicat Intercommunal d'Eau et d'Assainissement Caux Nord Est

91 Rue de la Libération - 76910 CRIEL SUR MER

Tel : 02.35.82.87.23 - fax : 02.35.50.65.66 - email : syndicat.cne@orange.fr

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2022

SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (ANC)

1- DEPENSES ET RECETTES (ANC)

❖ SECTION DE FONCTIONNEMENT DU SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

✓ Dépenses de fonctionnement du service assainissement non collectif

Les **dépenses** de fonctionnement du service assainissement non collectif réalisées sont réparties comme suit :

DEPENSES - FONCTIONNEMENT	prop. 2022	Dép 2022
011 - Charges à caractère général (Prestations de service entretien contrôles depuis la fin de DSP au 01/10/2018 - Versement au budget eau de frais communs et de frais de personnel -frais locaux, véhicule, matériel informatique, formations)	324 382 €	98 289 €
67 - Charges exceptionnelles (Titres annulés sur exerc. antérieur	10 000 €	0 €
68 - Dotations aux provisions et aux dépréciations (provisions pour créances)	5 000 €	0 €
<i>042 - Opérations d'ordre entre sections (Amortissement immobilisations)</i>	<i>999 €</i>	<i>516 €</i>
Total des Dépenses	340 381 €	98 805 €

Le contrat de délégation de service public d'assainissement non collectif a pris fin le 30 septembre 2018, pour être remplacé par des marchés de prestations de services de contrôle et d'entretien des installations. Les **dépenses** réelles de fonctionnement du budget assainissement non collectif regroupent principalement sur le chapitre 011 « charges à caractère générales » :

- Le versement d'une partie des frais de structure au budget eau potable (10% des frais)
- Les dépenses de prestations de service de contrôle et d'entretien.
- Les dépenses relatives au service Assainissement Non Collectif créé au 1er septembre 2022 pour la réalisation des contrôles : frais de carburant, matériel technique..., ainsi que les frais du personnel remboursé au budget eau potable.

✓ **Recettes de fonctionnement du service assainissement non collectif**

Les **recettes** de fonctionnement du service assainissement non collectif réalisées sont réparties comme suit :

RECETTES - FONCTIONNEMENT		prop. 2022	Rec 2022
70 - Vente, prestations. de Services (redevance Contrôle et Entretien, prestations Entretien)		109 799 €	124 070 €
74 - Subventions d'exploitations (frais de gestion par l'AESN)		0 €	0 €
77 - Autres produits exceptionnels (mandats annulés sur exerc. antérieur, pénalités. ...)		0 €	1 582 €
002	Excédent de fonctionnement reporté	230 582 €	0 €
023	Virement à la section d'investis.	0 €	0 €
Total des Recettes		340 381 €	125 652 €

Les **recettes** de fonctionnement du service Assainissement Non Collectif concernent :

- Les surtaxes relatives à l'entretien pour les installations faisant l'objet de l'ancienne convention d'entretien. Il s'agit d'un paiement des usagers facturé sur la facture d'eau.
- Les surtaxes relatives aux contrôles.

L'agence de l'eau ne verse dorénavant plus de frais de gestion. Ils ont été versés pour la dernière fois en 2021 pour la 17^e tranche.

❖ **DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF**

✓ **Programme d'investissement du service assainissement non collectif**

Les dépenses d'investissement du service assainissement non collectif se répartissent comme suit :

Opérations d'équipement (travaux sur sol d'autrui, matériel)		Total BP 2022	Dép 2022	Ràr 2022
101	travaux inopinés - construction sur sol d'autrui	230 739 €	0 €	0 €
102	matériel informatique transport	55 000 €	27 314 €	19 810 €
Total 21 20 - Immobilisations corporelles - concessions		285 739 €	27 314 €	19 810 €
Dép- Opérations pour compte de tiers -		Total BP 2022	Dép 2022	Ràr 2022
4582118	18e regul	5 000 €		
4581119	19è	201 550 €	169 150 €	0 €
4582119	19e regul	5 000 €		
4581120	20è	339 300 €	22 487 €	77 870 €
4581121	21è	20 000 €	90 €	15 920 €
Total 45 -opé. pr cpte de tiers Comptabilité distincte rattachée		575 850 €	191 726 €	93 790 €

Ces opérations concernent principalement les travaux de la 19^e qui ont pris fin en 2022

❖ RECETTES D'INVESTISSEMENT DU SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Les recettes d'investissement réalisées se répartissent comme suit :

Rec Opérations pour compte de tiers		Total BP 2022	Rec 2022	Ràr 2022
4582118	18è	49 148 €	28 655 €	15 493 €
4581118	18è régul	5 000 €		
4582119	19è	204 185 €	137 908 €	33 876 €
4581119	19è régul	5 000 €		
4582120	20è	339 300 €	28 504 €	105 729 €
4582121	21è	20 000 €	0 €	0 €
Total 45 -opé. pr cpte de tiers		622 633 €	195 067 €	155 098 €
28	Amortissement des immobilisations	999.4 €	516 €	0 €
Total 040 - Opérations d'ordre budgétaire (entre sections)		999.4 €	516 €	0 €
001	Excédent antérieur reporté	237 956.6 €	0 €	0 €
TOTAL RECETTES		861 589 €	195 583.35 €	155 098 €

Elles concernent principalement les subventions allouées pour la 19è tranche.

Le 04/04/2023

Le Président
Martial FROMENTIN